

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE ALMEO

L'An DEUX MILLE VINGT-CINQ, le HUIT JUILLET, le Conseil d'Exploitation de la Régie ALMEO convoqué légalement par M. Olivier DUTILLEUX, Président de la Régie ALMEO, s'est réuni au Pôle Administratif de la CCALN, ZAC du Val de Noye, Route de Boves à Ailly sur Noye.

Nombre de membres du Conseil d'Administration : 8

Membres présents représentant la CCALN : 5

Membres présents représentant les personnes qualifiées : 0

Présents : 5

Votants : 5

Secrétaire de séance : M. Patrick JUBERT

Date de la convocation : 02 juillet 2025

● Etaient présents avec voix délibérative :

Elus communautaires :

Messieurs DUTILLEUX Olivier, DOVERGNE Alain, JUBERT Patrick, WALLET Joël, CHANTRELLE Brice

● Etaient excusées :

Personnes qualifiées : Mmes CLAUDEL Anne, BARAS Ludivine

● Etaient présents sans voix délibérative :

Monsieur DEMOUY, Directeur opérationnel du site ALMEO  
Mademoiselle DOUCHET, Directrice de la Régie ALMEO

OBJET : REMBOURSEMENT USAGERS

Conformément au Règlement intérieur,  
Du fait des erreurs imputables à ALMEO,  
Ayant exposé les cas,

- erreur de paramétrage des prélèvements automatiques
- annulation d'un anniversaire sur présentation d'un certificat médical

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'Administration :

- Autorise le remboursement de 74 € à Mme LELOND,
- Autorise le remboursement de 74 € à M. MORGAND,
- Autorise le remboursement de 100 € à MME DEVAUX,
- Autorise le remboursement de 29 € à MME GENAIS,
- Autorise le Président et la Directrice de la Régie ALMEO, chacun en ce qui les concerne à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le.....09/07/25

Fait et délibéré le 08 juillet 2025  
à Ailly sur Noye

Le Président,  
Olivier DUTILLEUX



